



Conseil Communautaire  
20 décembre 2018  
Authume – 18h30

## DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 63  
Nombre de procurations : 7  
Nombre de votants : 70  
Date de la convocation : 14 décembre 2018  
Date de publication : 28 décembre 2018

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** J.L Bouchard, D. Bernardin, J.M Mignot, B. Guerrin B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, J.C Lab, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, I. Delaine, C. Demortier, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, J.P Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, P. Roche, J.M Sermier, J.C Wambst, J. Zasempa, S. Calinon, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, A. Courderot, J. Dayet, M. Jacquot suppléé par J.S Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, E. Saget suppléé par Y. Besson, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. Francois, M. Boué, J.M Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

### GRAND DOLE

Communauté d'agglomération  
Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

**Référence**  
N°GD 153/18

### Objet

Décision Modificative

### Secrétaire de séance

Bruno CHEVAUX

### Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

### Délégués absents ayant donné procuration :

J.P Cuinet à J. Gruet, D. Germond à J.P Lefèvre, I. Girod à J.B Gagnoux, P. Jaboviste à S. Marchand, S. Kayi à J.M Sermier, I. Voutquenne à N. Jeannet, P. Jacquot à B. Guerrin.

### Délégués absents non suppléés et non représentés :

G. Chauchefoin, M. Berthaud, S. Champanhet, F. Dray, S. Hédin, P. Jobez, J. Péchinot, E. Schlegel, J. Lombard, D. Troncin, C. Mathez, V. Chevriaut, G. Coutrot, R. Curly.

Ce projet de décision modificative a pour objet des ajustements au titre du budget 2018 par ouvertures et transferts de crédits.

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver les modifications de crédits portés sur le budget 2018 selon les tableaux ci - après pour le budget principal et le budget annexe.

#### A. Budget Principal

Des ajustements sont proposés et présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous :

I/F	Fonction	Nature	Chapitre	Libellé	D	R	
F	01	6541	65	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR (cf. Délibération séparée)	23 400,00		
	01	6542	65	CREANCES ETEINTES (cf. Délibération séparée)	8 300,00		
	020	6217	012	AJUSTEMENT MUTU 2018 - CHARGES DE PERSONNEL	69 854,00		
	020	62875	011	AJUSTEMENT MUTU 2018 - CHARGES GENERALES	20 266,00		
	020	70845	70	AJUSTEMENT MUTU 2018 - RBST CHARGES DE PERSONNEL		37 240,00	
	020	70875	70	AJUSTEMENT MUTU 2018 - RBST CHARGES GENERALES		51 642,00	
	01	6817	042	DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS (cf. Délibération séparée)	217 411,00		
	01	022	022	DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	- 250 349,00		
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>					<b>88 882,00</b>	<b>88 882,00</b>
	I	95	204131	204	DISSOLUTION CC NOJ - ACTIF TRANSFERE AU GD - SUBVENTIONS VERSEES	1 432,24	
95		2128	21	DISSOLUTION CC NOJ - ACTIF TRANSFERE AU GD - AMENAGEMENTS DIVERS	16 999,27		
01		1068	10	DISSOLUTION CC NOJ - EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES TRANSFERES AU GD		18 431,51	
01		4912	040	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES (cf. Délibération séparée)		217 411,00	
01		020	020	DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT	217 411,00		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>					<b>235 842,51</b>	<b>235 842,51</b>	

## B. Budget Annexe – Zones D'activités

### 1. Ouverture de crédits – Ecritures de stocks :

Il est proposé au Conseil Communautaire de passer des écritures comptables en fin d'exercice pour constater au bilan l'évolution de la valeur des stocks de terrains aménagés.

Pour mémoire, l'objectif d'une opération d'aménagement de zones n'est pas d'immobiliser des terrains, mais au contraire de les vendre dans les meilleurs délais. Dès lors la valeur de ces terrains (prix d'achat augmenté des travaux de viabilisation) est retracée dans des comptes de stocks et se traduit par l'émission de mandats et de titres de recettes d'ordre budgétaire.

Il convient de préciser que, si l'instruction M14 prévoit désormais l'ouverture automatique des crédits pour les opérations relatives aux cessions patrimoniales, il n'en est pas de même pour les stocks qui doivent toujours faire l'objet d'une ouverture de crédits par décision modificative.

En outre, ces écritures doivent impérativement être passées sur l'exercice sur lequel les dépenses ont été réalisées.

Par conséquent, il convient d'ouvrir les crédits nécessaires au passage de ces écritures aux chapitres 040, 041, 042, 021 et 023, tel que présenté ci-dessous :

I/F	Fonction	Nature	Chapitre	Libellé	D	R
F	01	7133	042	ENCOURS DE PRODUCTION - VARIATIONS DE STOCKS	-	
	01	71355	042	STOCK DE TERRAINS AMÉNAGÉS - ANNULATION DU STOCK INITIAL	933 900,00	
	01	71355	042	STOCK DE TERRAINS AMÉNAGÉS - INTÉGRATION DU STOCK FINAL		2 300 000,00
	01	023	023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 366 100,00	
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>				<b>2 300 000,00</b>	<b>2 300 000,00</b>
I	01	021	021	PRÉLÈVEMENT SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 366 100,00
	01	3351	040	ENCOURS DE PRODUCTION - TERRAINS		-
	01	3555	040	STOCK DE TERRAINS AMÉNAGÉS - ANNULATION DU STOCK INITIAL		933 900,00
	01	3555	040	STOCK DE TERRAINS AMÉNAGÉS - INTÉGRATION DU STOCK FINAL	2 300 000,00	
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>				<b>2 300 000,00</b>	<b>2 300 000,00</b>

### 2. Autres ajustements :

Il est proposé d'autres ajustements, permettant :

- L'intégration dans l'actif des emprunts historiquement supportés par la commune de Choisey dans le cadre du Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) relatif à la zone commerciale des Gagnières, conformément au procès-verbal de transfert signé avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans le cadre du transfert de la compétence « ZAE », soit un capital restant dû de 270K€ au 1er janvier 2017,
- Le remboursement à la commune de Choisey des annuités 2017 et 2018 des deux emprunts correspondants, conformément aux dispositions de ce même procès-verbal de transfert, soit 27,5K€ de capital et 6,5K€ d'intérêts pour chaque annuité.

I/F	Fonction	Nature	Chapitre	Libellé	D	R
F	01	678	042	INTEGRATION EMPRUNTS CHOISEY - CRD 01/01/2017	270 000,00	
	01	661131	66	RBST CHOISEY EMPRUNTS ECHEANCES 2017 ET 2018 (Intérêts)	13 000,00	
	01	022	022	DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	- 40 000,00	
	01	023	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 243 000,00	
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>				<b>-</b>	<b>-</b>
I	01	168741	040	INTEGRATION EMPRUNTS CHOISEY - CRD 01/01/2017		270 000,00
	01	168741	16	RBST CHOISEY EMPRUNTS ECHEANCES 2017 ET 2018 (Capital)	55 000,00	
	01	021	021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT		- 243 000,00
	01	1641	16	EMPRUNT (Variable d'équilibre)		28 000,00
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>				<b>55 000,00</b>	<b>55 000,00</b>

Au vu de ces éléments et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les ajustements de crédits apportés sur le budget 2018 tels que présentés ci-dessus pour le Budget Principal,
- **APPROUVE** les ajustements de crédits apportés sur le budget 2018 tels que présentés ci-dessus pour le Budget annexe des ZAE.

Fait à Authume,  
Le 20 décembre 2018  
Le Président, Jean Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale